

qu'il avait chargé sa femme de solliciter l'autorisation de ce déplacement. Il lui fut répondu qu'il eût à présenter sa demande en personne (1).

Le caractère du personnage est assez connu pour qu'il ne faille pas s'étonner que, sans s'inquiéter « de son devoir » envers Genève, comme on disait alors, il ait pris tout de suite domicile à Lyon. Il y est allé se loger du côté de Fourvière.

Il a occupé successivement plusieurs logements; nous n'en pouvons indiquer que deux avec certitude, d'après des baux conservés dans les archives de la Chambre des Notaires de Lyon (2). Il a demeuré, en 1573, dans une maison de la rue de la Vieille-Monnaie (bail du 18 novembre 1573), et, en 1575, dans une maison de la rue du Garillan (bail du 7 janvier 1575).

La rue de la Vieille-Monnaie avait fait partie de l'ancienne rue Tramassac et est devenue la rue du Bœuf. La rue du Garillan est la voie qui, partant du bâtiment du Petit Collège, aboutit à peu près au milieu de la montée Saint-Barthélemy.

Eskrich a toujours été inscrit sur les chartreaux du côté de Fourvière : aux rôles des *Establies en cas d'effroy* en 1568 (3), et aux rôles de l'impôt pour 1571, 1572, 1573 et 1581 (4).

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'avril, p. 255.

(2) Ces baux ont été passés au nom de « Pierre Du Vase, dit Cruche, peintre et bourdeur (brodeur) de Mgr de Mandelot, gouverneur pour le Roy à Lion. » Ils sont dans les minutes de Delaforest, notaire.

(3) « Forvière. — Depuis le petit palaiz à commencer aux maisons de... tirant au coing du grand palaiz entrant en la Rue de tramassac et de la monnoye jusques au coing de la Rue de la bombarde. Penon Baraillon. (Archives de Lyon, EE, 1568, Chappe IV, p. 198^d, n^o 121).

(4) Archives de Lyon : CC 150, f^o 30 r^o; 152, f^o 6 v^o; 153, f^o 31 v^o; 154, f^o 6 v^o (« au pennonage du conseiller Baraillon »), et CC 156.